

Cameroun: les patrons de la presse privée réclament une réforme de l'aide publique de l'Etat

La presse écrite privée camerounaise est menacée de disparition! C'est le cri de détresse lancé par la Fédération des éditeurs de presse du Cameroun (FEDIPRESSE), qui appelle l'Etat à mettre en place les conditions de l'exercice durable du métier de journaliste et pour une existence viable des entreprises de presse.

Dans un mémorandum adressé au gouvernement ce mercredi 23 mai 2018, la FEDIPRESSE réclame une réforme de «l'aide publique à la presse privée», subvention que l'Etat accorde depuis 2003 aux organes de presse et aux structures de communication à capitaux publics. Pour les patrons de presse, cette réforme est vitale, eu égard notamment à la «modicité» des montants alloués aux entreprises de presse.

Les organes de presse reçoivent en moyenne un million de francs CFA par an au Cameroun, alors qu'au Sénégal, une entreprise de presse éligible au bénéfice de l'aide publique reçoit un minimum annuel de 15 millions de francs CFA, contre 48 millions de francs CFA en Côte d'Ivoire et 100 millions de francs CFA au Maroc, déplorent les éditeurs de presse qui avaient envoyé un mémorandum exprimant leurs desiderata au Premier ministre en mai 2016.

Plusieurs quotidiens privés ont renoncé à cette aide publique depuis 2015, car jugeant le montant dérisoire. Pour éviter la faillite de leurs médias, les patrons de presse privée demandent la création d'un compte d'affectation spéciale doté de 5 milliards de francs CFA, alors que le montant cumulé de l'aide publique à la communication privée n'excède pas 3 milliards de francs CFA en 12 ans (2003-2015).

Ils souhaitent également que l'arrêté ministériel instituant cet appui de l'Etat soit remplacé par une loi adoptée par l'Assemblée nationale. «L'aide publique à la communication privée a été créée par un arrêté du ministre de la Communication, alors que c'est une loi qui régit cette activité dans les autres pays. De plus, la répartition de l'aide à la presse est gérée par une instance indépendante», déplore la Fedipresse, qui sollicite par ailleurs la mise sur pied d'une structure paritaire Etat-organes de presse pour la «sélection» des entreprises devant bénéficier de cette subvention.

L'annonce de la cessation de parution du Quotidien de l'Economie le 17 mai dernier, suite à des «tensions de trésorerie», est «un signal d'alarme supplémentaire qui résonne dans notre univers médiatique pour rappeler que nous sommes tous en situation de précarité, et que cela

ne doit laisser aucun défenseur de la presse, de la liberté d'expression silencieux ou inactif», affirme le président de la Fedipresse, Haman Mana, par ailleurs directeur de publication du quotidien privé Le Jour.

«La presse mérite une vraie aide publique de l'Etat sous forme d'une subvention programmée dans la loi de finances, mais aussi par une régulation de la publicité et les abonnements des administrations et des entreprises publiques», conclut

Tricia Bell
